chargé par M. Leydet de rechercher tous les créanciers actuels ou anciens des Humbert-Daurignac.

L'enquête à peine commencée par le commissaire aux délégations judiciaires a déjà révélé l'existence de nombreux créanciers, résidant principalement en province, dont les créances forment un total de plusieurs millions.

L'enquête continue. D'ici à deux jours, M. Roy aura terminé son travail.

Dernière Heure

Mort de Maubant

Paris, 2 juin. — L'acteur Maubant qui, pendant plus d'un demi-siècle fut sociétaire de la Comédie-Française vient de mourir à l'âge de 8? ans. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Les Validations

NORD

Ont été validés hier, par la Chambre :

MM. Selle, Lemire, Ellez, Dron, Groussiau, Desfontaine, Pichon, Bersée, Pascal, Barrois, Delaune, Motte, Dansette.

PAS-DE-CALAIS

Sont validés :

MM. Ribot, Jonnart, Adam, Rose, Taillandier, Basly, Lamendin et Beharel.

M. Krüger et la Paix

La Haye, 3 juin. — Dans l'entourage du président Kruger le sentiment qui domine au sujet de la conclusion de la paix, c'est de la stupéfaction. On ne s'attendait pas à cet évènement et on avait foi dans les affirmations de M. Leyds, qui se disait en mesure d'affirmer que les généraux boers ne voudraient pas conclure la paix sans le consentement du président Kruger.

On a eu un instant l'intention de faire signer au président Krüger et à MM. Brœssels, Voilemarans, Fischer, une protestation contre la décision des délégués boers. On semble avoir renoncé à ce projet.

Une réunion générale des délégués boers en Europe sera lieu jeudi à la villa Orange.

Chronique Régionale

LES PROMOTIONS AU CHOIX

dans l'Enseignement primaire

Un de nos abonnés nous communique le tableau récapitulatif des promotions au choix pour les circonscriptions d'inspection du Nord.

Il intéressera certainement le personnel de l'enseignement primaire.

CIRCONSCRIPTIONS D'INSPECTION

Relevé :

Avesnes	20	promotions	sur	416	classes
Lille (1re	20	—	—	500	—
Valenciennes	13	—	—	504	—
Dunkerque	11	—	—	394	—
Roubaix	10	—	—	561	—
Lille (2e)	68	—	—	408	—
Douai	5	—	—	360	—
Le Quesnoy	5	—	—	353	—
Cambrai	2	—	—	391	—
Hazebrouck	1	—	—	262	—

D'après ce relevé, je crois que beaucoup de nos lecteurs supposeront :

Ou que les Institutrices et les instituteurs des 5 dernières circonscriptions sont plus arriérés ou moins dévoués,

Ou que leurs Inspecteurs sont plus méticuleux ou moins quémandeurs.

Un abonné.

La parole est à M. le Directeur départemental.

LE SPORT

TIR

RÉSULTATS du Concours international de tir, offert par la Société du « Tir national, » du 13 avril au 25 mai 1902.

Cibles à 200 mètres. — *Prix d'honneur.* — Au sort : 1er prix MM. Dorez, Roubaix, 162 cartons — 2e prix, Vandaele, Roubaix, 162 cartons — 3e Wauquier, Roubaix, 143 cartons — 4e Salembier Floris, Roubaix, 130 cartons — 5e Morel, Roubaix, 121 cartons.

Catégorie A. — Toutes armes de guerre ou de précision. — Haut nombre. — 1er prix, Villette, Arras — 2e Lecoffe, Lillers — 3e Dorez, Roubaix — 4e Wauquier, Roubaix — 5e Morel, Roubaix — 6e Dewailly, Hem — 7e Dumont, Lille — 8e Sylva, Gand.

9e, Vandaele, Roubaix — 10e, Dutrieux, Hem — 11e, Van Asbrœck, Bruxelles — 11e bis, Vantroys, Roubaix — 12e, Briffaut, Hem — 13e, Chérubin, Auberchicourt — 14e, Renard, Roubaix — 15e, Ego, Roubaix — 16e, Hembise, Frévent — 17e, Boulenger, Roubaix — 18e, Lerat, Roubaix — 19e, Desrousseaux, Roubaix — 20e, Lefebvre, Tournai — 21e, Bleuse, Roubaix, 22e, Courquin, Bourbourg — 23e, Roger, Lille — 24e, Geens, Bruxelles — 25e, Martin, Bruay — 26e, Vasseur, Arras.

Belle balle. — 1er prix, Leclercq, Hem — 2e, Braquaval, Tournai — 3e, Badart, Roubaix 4e, Duquesnoy, Toufflers — 5e, Paul Mazingarbe — 6e, Liège, Lille — 6e bis, Soudan, Roubaix — 7e, Fiament, Bully — 8e, Dillies, Roubaix — 9e, Langlois, Lille — 10e, Sinaeve, Roubaix — 11e, Toussaint, La Madeleine — 12e, Glorieux, Roubaix — 13e, Van Herreweghe, Gand — 14e, Gouverneur, Roubaix — 15e, Bastin, Auberchicourt — 16e, Leconte-Desprès, Roubaix.

Bas nombre. — 1er prix, Masson, Roubaix — 2e, Wallon, Roubaix — 3e, Lavelée, Tourcoing — 4e, Salembier Floris, Roubaix — 5e, Dufour, Armentières — 6e, Villette, Somain — 6e bis, Noif, Croix — 7e, Blondiaux, Roubaix — 8e, Bonte, Roubaix — 9e, Gahyde, Roubaix — 10e, Warin, Croix — 11e, Debuisne, Roubaix — 12e, Deplus, Bruay — 13e, Cardon, Lambersart — 14e, Nicolas, Lillers — 15e, Colas, Auberchicourt — 16e, Prouvost, Tourcoing — 17e, Plancke, Armentières.

Catégorie B. — Lebel debout — 1er prix : Vandaele, Roubaix — 2e, Dorez, Roubaix — 3e, Sylva, Gand — 4e, Demulder, Gand — 5e, Dumont, Lille — 6e, Demolle, Gand — 7e, Salembier Floris, Roubaix — 8e, Leclercq, Hem — 9e, Bonte Jules, Roubaix — 10e, Villette, Somain — 11e, Braquaval, Tournai — 12e, Fiament, Bully — 12e bis, Dutrieux, Hem — 13e, Villette Arras — 14e, Courquin, Bourbourg — 15e, Lefebvre, Tournai — 16e, Chérubin, Somain — *16e bis, Desrousseaux, Roubaix — 17e, Gerbelot* Somain — 18e, Loontjens, Gand — 19e, Hembisa, Frévent — 20e, Morel, Roubaix — 21e, Gahyde, Roubaix — 22e, Dowailly, Hem — 23e, Gouverneur, Roubaix.

Catégorie C. — Cibles à 20 mètres. — Tir au fusil gras (Système Flouvet). — 1er prix, Fiament, Bully — 2e, Bonte, Roubaix — 3e, Flotat, Mons-en-Barœul — 4e, Vantroys, Roubaix — 5e, Duquesnoy, Toufflers — 6e, Dorez, Roubaix — 7e, Vandaele, Roubaix — 8e, Dumont, Lille — 9e, Sylva, Gand.

10e, Morel, Roubaix — 11e, Gahyde, Roubaix — 12e, Martin, Bruay — 13e, Braquaval, Tournai — 14e, Gerbelot, Aniche — 15e, Hembise, Frévent — 16e, Deplus, Bruay — 17e, Chérubin, Auberchicourt — 18e, Villette, Somain — 19e, Demulder, Gand — 20e, Salembier Floris, Roubaix.

Catégorie D. — Cible à 12 mètres. — Classement aux points. — 1er prix, Chérubin, Somain — 2e, Courquin, Bourbourg — 3e, Demulder, Gand — 4e, Vandaele, Roubaix — 5e, Van Asbrœck, Bruxelles — 6e, Colas, Auberchicourt — 7e, Haddens, Roubaix — 8e, Geens, Bruxelles — 9e, Sylva, Gand — 10e, Schoonen, Gand — 11e, Dorez, Roubaix — 12e, Dumont, Lille — 13e, Loontjens, Gand — 14e, Liège, Lille — 15e, Deplus, Bruay — 16e, De Molle, Gand — 17e, Dutrieux, Hem — 18e, Paul Mazingarbe — 19e, Moronval, La Madeleine.

Catégorie E. — Classement à la belle balle. — 1er prix, Demulder, Gand — 2e, Salembier L., Lys — 3e, Massen, Roubaix — 4e, Royer, Lille — 5e, Greloi*s*, Lille — 6e, Dumont, Lille — 7e, Vandaele, Roubaix — 8e, Schoonen, Gand — 9e, Robin, Lille — 10e, Briffaut, Hem — 11e, Provoyeur, Roubaix — 12e, Sylva, Gand — 13e, Sagot, Lille — 14e, Liège, Lille — 15e, Dorez, Roubaix — 16e, Lagneau, Lille — 17e, Canonne, Lille — 18e, De Molle, Gand — 19e, Fiament, Bully — 20e, Martin, Bruay.

La distribution des prix aura lieu au siège de la Société, le dimanche 8 juin 1902, à 5 heures du soir.

Les prix qui ne seront pas réclamés par les lauréats pour le 8 septembre 1902, seront considérés comme abandonnés par eux et acquis à la société.

Les frais d'emballage et d'expédition de prix seront à la charge des lauréats.

VÉLOCIPÉDIE

Union Sportive Tourquennoise

La course au clocher organisée par la section cycliste de l'U. S. T., a obtenu un magnifique succès. Les meilleurs coureurs de la société s'étaient engagés et presque tous ont terminé le parcours. Le premier clocher choisi, celui de St Vincent de Paul, au Crétinier, fut atteint en quelques minutes. De là les coureurs durent se rendre à Neuville-en-Ferrain, puis à Bondues et retourner ensuite au terrain. La course fut rondement menée et le premier faisait son apparition au terrain de l'U. S. T., à 9 heures 40, une heure dix minutes après le départ.

Voici les noms des douze premiers auxquels des prix ont été attribués :

1er, Lesur, qui choisit le bronze d'art « Le Travail » — 2e, Delbecque, à qui revient une selle Christy — 3e, Destailleur prend un nécessaire de fumeur — 4e, Destrée s'adjuge une lanterne acétylène : 5e, Dandoy, un portefeuille. Arrivent ensuite : 6e, Campion — 7e, Prouvost — 8e, Destailleur Albert — 9e, Hansen — 10e, Lefebvre, 2 — 11e, Choquet, 2 — 12e, Struyve, qui choisissent les objets qui leur conviennent le mieux.

La commission se fait un agréable devoir de remercier les organisateurs de la course et les généreux amis qui, par leurs présents, ont contribué au succès de la fête. Elle profite de la circonstance pour rappeler aux membres actifs et honoraires que deux sorties cyclistes auront lieu pendant le mois de juin, la première consistant *en une excursion à Cassel le 15 juin*, la seconde en un rallie-paper, le 29 juin.

Match. — Le match organisé pendant la course, s'est terminé après une belle lutte, à l'avantage des Pupilles (1), par 3 buts à 1 but pour la Jeune-France (2).

ROUBAIX

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance du 24 mai 1902

Présidence de M. Georges Motte

Etaient présents ; MM. Georges Motte, Florent Carissimo, François Roussel fils, Eloy Duvillier, Emile Roussel, Charles Pollet, F. Ernouit-Taffin, Léon Olivier, Alexandre Vernier, Edouard Decneneaux et Bossut-Pichon.

Par arrêté du 18 mai 1902, M. le préfet du Nord a soumis aux formalités de l'enquête d'utilité publique l'avant-projet présenté par les Compagnies des Tramways et voies ferrées du Nord, pour l'établissement d'un réseau de tramways électriques à voie d'un mètre, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce réseau comprend, dans le département du Nord, les lignes suivantes :

Lignes n° 1. De Lille à Quesnoy-sur-Deule, 12 k. 400. — N° 2. De Lille à Halluin, 19 k. 060. — N° 3, De Lille à Lannoy et à Leers, 16 k. 400. — N° 4. De Lille à la frontière belge vers Tournai, avec embranchement vers Lezennes, 19 k. 200. — N° 5. De Lille à Douai par Pont-à-Marcq avec embranchements vers Ronchin et Lesquin, 43 k. 200. — N° 6. De Lille à Lens (longueur totale 32 k. 400) Partie comprise dans le Nord, 18 k. — N° 7. De Lille à Béthune (longueur totale 36 k. 900). Partie comprise dans le Nord, 23 k. 500. — N° 8. De Lille à Armentières, avec embranchements vers Canteleu, Lambersart et la Planche-à-Quesnoy, 29 k. 650. — N° 9. D'Armentières à Haverskerque par Merville, 28 k. 750. — N° 10. D'Hazebrouck à Béthune (longueur totale 25 k. 700). Partie comprise dans le Nord, 11 k. 800. — N° 11. De Pont-à-Marcq à Somain par Orchies et Marchiennes, 26 k. 600. — N° 12. De Somain à Aniche, 4 k. 750. — N° 13. De Somain à Valenciennes, 22 k. — N° 14. D'Hélesmes à Valenciennes, 21 k. 500. — N° 15. De Douai à Hénin-Liétard (longueur totale 15 k. 900). Partie comprise dans le Nord, 8 k. 300. — Total : 306 k. 800.

La Chambre de commerce de Roubaix, appelée à donner son avis dans la question, constate qu'en dehors des lignes numéros 3 et 4 qui traversent *une partie de sa circonscription*, l'avant-projet dont il s'agit ne présente pour elle qu'un intérêt très secondaire; sans doute, elle appuie de son approbation cet avant-projet tout entier, puisqu'il a pour but de faciliter les communications entre les principaux centres de la région du Nord; mais elle ne se croit pas en mesure d'apprécier, en connaissance de cause, si les tracés proposés sous les numéros 1 et 2 et 5 à 15 répondent aux besoins des populations intéressées ou s'il doit y être apporté des modifications pour qu'ils soient conformes à ces besoins.

En ce qui concerne les lignes n°s 3 et 4, qui attirent plus spécialement son attention, elle considère que leurs tracés ne soulèvent aucune objection et que leur établissement présente un caractère d'utilité incontestable pour les localités qu'elles traversent. A ce titre elle les appuie d'une mention particulièrement favorable.

Enfin, se plaçant à un point de vue général, la *Chambre de commerce de Roubaix émet le vœu* qu'en échange des avantages qu'est appelée à retirer de l'occupation des voies publiques, la compagnie des tramways et voies ferrées du Nord, celle-ci soit tenue d'établir, à ses frais, une voie cyclable sur tout le parcours des lignes dont elle projette la création.

Catastrophe de la Martinique

Sur la proposition de son président, la Chambre de commerce vote un subside de cinq cents francs à prélever sur le boni éventuel de son budget de 1902, pour venir en aide aux victimes de la catastrophe de la Martinique.

Condition publique — Démission de M. Laurent, Directeur

Pour des raisons de convenance personnelle, M. Laurent demande à être relevé de ses fonctions de Directeur de la Condition Publique de la Chambre de Commerce, à partir du 21 Août 1902.

La Chambre prend acte de cette demande qu'elle accepte.

(*A suivre*).

UN DRAME AU COUTEAU

Arrestation du coupable

Depuis six ans, Florentin Deroose, dit Tintin, âgé de 32 ans, habitait avec Marie Léger, âgée de 44 ans, ouvrière de peignage. Il y a cinq semaines, la femme Léger amena un pensionnaire, Alfred Jouvenez, lisseur, âgé de 27 ans, dont elle devint bientôt la maîtresse.

Marie Léger quitta son premier amant pour venir habiter avec Jouvenez, rue d'Alger, 36.

Hier, Florentin Deroose, qui était occupé à décharger un bateau de farine pour le compte de la coopérative « La Paix », était allé dîner chez Philomène Meyer, quai de Lorient. Son repas achevé, le débardeur se dirigeait vers le pont du Laboureur, quand il fit la rencontre, près de la rue d'Alger, de son rival, Alfred Jouvenez, qui s'en allait au travail, en compagnie d'un camarade.

Une vive altercation éclata entre les deux hommes, Jouvenez tirant de sa poche un couteau à virole, en donna un coup violent à Deroose, qui fut atteint au côté gauche de la figure depuis l'oreille jusqu'au milieu de la joue. « Tintin » se défendit, tâchant de terrasser son adversaire, qui le larda encore de cinq coups de couteau.

Tandis que la victime se sauvait dans l'estaminet tenu par M. Pagie Ch., 77, rue d'Avelghem, *Jouvenez prit la fuite et se rendit à son* travail, au peignage Alfred Motte.

Deroose alla ensuite se faire soigner chez M. le docteur Bôle, informant en passant, M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement qui envoya son secrétaire, M. Fossier et l'agent Lézy, mettre le meurtrier en état d'arrestation.

Jouvenez, dont la réputation est détestable, sera conduit ce matin à Lille.

Deroose, dont l'état n'est pas grave, a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

M. Victor Champier. — Nous apprenons avec un réel plaisir que M. Victor Champier, le nouvel administrateur de l'Ecole Nationale des Arts industriels, dont l'installation doit avoir lieu dimanche prochain, vient d'être lauréat de l'Académie Française pour 1902, ayant eu son ouvrage « Palais Royal » édité en 1900-1901 par la « Société de propagation des livres d'Art » couronnés.

Toutes nos plus sincères félicitations à M. V. Champier.

Un accident de voiture, rue Saint-Georges. — *Un cheval tué.* — Hier, vers midi, M. Ferdinand Lecry, cocher au service de M. Felix Huygevelde, loueur de voitures, rue d'Isly, s'apprêtait à tourner au coin de la rue du Bois, avec sa « découverte ».

Au même moment, arrivait de la rue du Grand-Chemin, une voiture de boucher, lancée à toute vitesse et conduite par Clovis Dupuis, boucher, 171, rue de Lille à Mouvaux.

Le choc inévitable fut terrible; un des brancards de la voiture de M. Dupuis, entra dans le poitrail du cheval de fiacre qui fut tué net.

Du même coup, brisant ses brancards, le cheval du boucher prit la fuite et monta à fond de train, la rue d'Inkermann, pour venir ensuite s'arrêter contre un arbre du boulevard de Paris.

Une enquête est ouverte par la police pour établir les responsabilités.

Accidents du travail. — Chez MM. Jean et Paul Delannoy, M. Leprêtre Henri, 41 ans, échantillonneur, demeurant à Roncq, a été blessé au pied droit par une ensouple.

— Chez MM. les fils d'Alfred Motte, M. Roggeman Adolphe, 25 ans, demeurant rue d'Estaing, cour Bonnet, 6, à Roubaix, a été blessé à l'auriculaire gauche.

— *Chez M. Deschepper, M. Louis Hélin*, apprêteur, 43 ans, demeurant rue de la Tortue, 23, s'est fait un effort en levant une pièce de tissus.

— Chez M. Jules Delobelle, demeurant 63, rue Kléber, à Croix, son domestique, M. Pierre Renard, 21 ans, demeurant rue Watt, cour Six, 8, s'est fait un effort.

— Chez M. Ikene et Devallée, M. Lefebure Théophile, 32 ans, raboteur, demeurant 209, rue des Arts, a eu le bout du doigt pris entre la meule et sa pièce de fer.

Un vol route de Leers. — Dans la nuit de lundi à mardi, après avoir brisé un carreau, des individus se sont introduits chez M. Beels Henri, cabaretier, route de Leers, estaminet du « Nouveau Pont de Chemin de fer ». Après avoir visité toute la maison, ils se sont emparés d'une somme de 28 fr. se trouvant dans une poche du tablier de Mme Beels, accroché au pied de son lit, de plus, ils ont dérobé une somme de 10 fr. cachée dans une boîte et une pièce de 5 fr. qui se trouvait dans la poche du gilet de M. Beels.

Plainte a été déposée au 3e arrondissement.

Dans les escaliers. — Dans la nuit de lundi à mardi, M. Fielletroz Augustin, âgé de 63 ans, ramoneur, demeurant rue du Braddeloir, 53, trompé par l'obscurité, est tombé dans les escaliers, en voulant descendre pour satisfaire un besoin naturel.

Dans sa chute, M. Fielletrez s'est contusionné les côtes. Il a été admis à l'Hôtel Dieu.

Outrages à la pudeur. — Alfred Clarisse, 51 ans, tisserand, demeurant rue d'Inkerman, 7, a été mis en état d'arrestation hier matin, vers 11 h. sous l'inculpation d'outrages publics à la pudeur, devant des petites filles, au jardin Pierre Catteau.

Un cheval emballé rue de Naples. — Hier après-midi, vers 3 heures, M. Honoré Vermacke, boulanger, place Chaptal, 13, passait rue de Naples, lorsque arrivé en face de l'Ecole de filles, son cheval s'emballa, brisant le devant de la voiture, jetant à terre le boulanger *qui reçut un coup de pied à la jambe* droite.

Par bonheur, le garçon-boulanger put sauter *assez à temps pour maîtriser le cheval et éviter* des accidents.

Savon **VÉRA MUSKA**, Parfum nouveau

CONSULTATIONS **pour Maladies des Femmes et des Enfants** par **Madame BERNSON**, Docteur en Médecine, tous les **Mardis** et **Samedis**, de 4 heures à 5 heures 1/2, à l'*Hôtel Ferraille*, **ROUBAIX.**

Œuvre complète de Victor Hugo, comprenant tout ce que le maître a produit : Romans, Théâtre, Poésie, etc., à **25** centimes le volume, **est en vente au Bureau du Journal,** rue Verte, 53, à Tourcoing.

Il paraît deux volumes par semaine.

WATTRELOS

Epouvantable accident

Une chute de quinze mètres. — Deux ouvriers tués. — Un mortellement blessé. — Les secours. — Notre enquête.

Hier matin, le bruit se répandait à Roubaix qu'un terrible accident ayant coûté la vie à trois ouvriers était survenu dans les constructions que la Société Chimique roubaisienne fait édifier sur la commune de Wattrelos, au hameau de Sainte-Marguerite.

Les faits étaient malheureusement exacts.

La Société Chimique

Au delà du pont du Sartel, sur la route de Grimonpont, en bordure de la ligne du chemin de fer du Pile, à Wattrelos, s'élèvent les constructions de « La Société Chimique Roubaisienne. »

C'est un vaste rectangle couvrant plus de douze hectares parmi lesquels deux sont pris par les constructions. Les travaux, commencés depuis un an sont loin d'être terminés.

M. Dillies, 34, rue des Filatures, est président du Conseil de la Société et M. Gruart est le directeur de l'établissement.

Parmi les constructions de toutes sortes et de toutes formes, une, encore inachevée, celle qui semble porter la « guigne » attire le regard *par son originalité. C'est là que s'est produit l'accident. C'est une sorte de cage monumen*tale de cinquante mètres de long, dix de large et dix-huit de hauteur. Elle est tout en bois et en achèvement, destinée aux acides.

La catastrophe de janvier dernier

En janvier dernier, on posait la treizième ferme de cette « cage » lorsque toute la charpente s'écroula sur les piliers en maçonnerie et en ciment fermant sa base. Ce fut une perte de vingt mille francs sur les cinquante mille qu'on estimait que la construction coûterait.

Hier on posait à nouveau la treizième ferme et deux hommes ont été tués et un troisième mortellement blessé,

Voilà qui va donner à réfléchir aux esprits superstitieux.

Notre enquête

Hier, à deux heures et demie de l'après-midi, nous arrivons à la porte de l'usine. Nous sommes reçus par M. Gruart, directeur, auquel nous déclinons nos noms et qualités et sollicitons quelques renseignements.

Très courtoisement, M. Gruart nous déclare que par ordre de ses administrateurs, il ne peut et ne doit fournir aucun renseignement à la presse. Il le regrette, mais c'est formel et il nous prie de ne pas insister.

Nous n'insistons donc pas, tout en affirmant à M. Gruart que coûte que coûte nos lecteurs seront renseignés.

Pour lui prouver que nous savons tenir parole, commençons donc par lui.

Un héros

*M. Gruart, homme très courtois, est tout sim*plement un héros. Il est âgé d'une cinquantaine d'année, est de nationalité russe et porte la rosette des sauveteurs de ce pays. Sa figure n'est qu'une vaste couture, ses yeux cachés sous des lunettes bleues combinées portent les traces de terribles brûlures. Ses mains emprisonnées dans des gants en fil noir, portent également des traces indiscutables d'un drame affreux.

Ce drame nous l'avons découvert, l'acte de sublime dévouement de M. Gruart, nous le connaissons.

C'était en 1891 ; dans une fabrique de produits chimiques d'Odessa dans laquelle travaillait M. Gruart, une terrible explosion de benzine se *produisit en même temps qu'un incendie intense* se déclarait. De nombreux ouvriers étaient voués à une mort affreuse, lorsque M. Gruart, n'écoutant que son courage, se précipita à plusieurs reprises dans les flammes, sauvant de nombreuses vies humaines et ne s'arrêtant que lorsque affreusement brûlé, il perdit connaissance et fut emporté mourant. Le courageux sauveteur resta longtemps entre la vie et la mort, il guérit, mais portera toujours les honorables traces de son dévouement.

L'accident

Et maintenant passons à l'accident d'hier matin. A 7 h. 1/2, Libbrecht Camille, 23 ans, célibataire, demeurant au Fort Lillois, à Wattrelos, Mulliez Hector, 40 ans, marié, père de trois enfants, demeurant à Saint-Léger, Belgique, et Delplanque Alphonse, 22 ans, demeurant à Herseaux, Belgique, tous trois ouvriers menuisiers, travaillant pour le compte de M. C. Laval, entrepreneur de menuiserie, 109, rue de l'Ommelet, posaient, à 15 mètres de hauteur, par bout de 3 mètres, une nochère en bois, autour de cette construction que nous continuerons à qualifier de « cage ».

Au-dessous d'eux, presque au niveau du sol, un autre ouvrier était occupé à une autre besogne.

Pour la facilité de leur travail, les trois ouvriers avaient établi une espèce d'échafaudage volant composé de deux madriers et de quelques planches mises en travers.

Que se passa-t-il exactement, l'enquête ne l'a pas encore démontré. Un ouvrier a-t-il perdu l'équilibre et en tombant a-t-il entraîné ses camarades ! Y a-t-il eu rupture d'une des pièces de l'échafaudage ? On n'en sait encore rien, toujours est-il qu'à un certain moment en même temps qu'on entendait des cris d'effroi et qu'on percevait le bruit de madriers dégringolant dans la construction, des ouvriers virent les trois menuisiers pirouetter dans le vide d'une hauteur de quinze mètres et venir s'abattre sur le sol avec les madriers de l'échafaudage.

Ce fut une vision affreuse, épouvantable, nous a dit un des témoins de la scène, tremblant encore au souvenir de ce qu'il avait vu.

Les secours

Aussitôt tous les travailleurs de l'usine, M. Gruart en tête, se précipitèrent au secours des victimes. Le spectacle était poignant : Libbrecht gisait sans vie, les membres brisés, Mulliez qui respirait encore rendit le dernier soupir comme on le relevait, tandis que Delplanque Alphonse, le seul survivant, ayant des fractures compliquées de l'avant-bras et de la cuisse gauches et très malheureusement des lésions internes, gémissait lamentablement.

MM. les docteurs Dupré et Leplat, mandés en toute hâte arrivaient bientôt suivis de M. Bossart, commissaire de police.

Avec tous les ménagements nécessaires, Delplanque fut dirigé sur l'Hôtel-Dieu, M. Bossart n'a pu l'interroger, tandis que les corps des deux autres victimes étaient transportés à la morgue à 8 heures 1/2 du matin.

Les familles des victimes ont été informées de l'accident avec toute la délicatesse que comportait la situation et le Parquet a été avisé de la catastrophe. La police et la gendarmerie continuent leur enquête.

Marius VÉRAN.

CROIX

LES EXPLOITS D'UN IVROGNE

Une triple arrestation

Lundi soir, le nommé Charles Nicaisse, âgé de 21 ans, demeurant Grande-Rue, cour des Deux-Moulins, entra complètement ivre, dans l'estaminet du « Pigren voyageur », tenu rue de Lille, par M. Vermeersch.

Le cabaretier refusa de lui donner à boire ; furieux, Nicaisse brisa deux vitres de la porte d'entrée et menaça le cabaretier de le tuer et lui chercha querelle.

M. Vermeerch parvint pourtant à faire sortir l'ivrogne en tirant en l'air plusieurs coups d'un revolver chargé à blanc.

Mis à la porte de l'estaminet Vermeersch, Nicaisse entra dans l'estaminet Van Hooland, rue du Quai, et demanda une chope dont il jeta le contenu à terre, puis, montrant le verre au cabaretier, il lui déclara qu'il servirait à tuer les gardes et le commissaire.

Nicaisse fut avec peine écroué au violon par les gardes Spriet et Ghesquière.

Vers 11 heures, la sœur de Nicaisse, Céline, femme Léon Vanherpe, demeurant rue Jacquart, 18, et la femme de Nicaisse, prises de boisson, vinrent faire du potin, devant le violon, réclamant le prisonnier. Le garde Spriet se leva et écroua les ivrognesses.

Taxe militaire. — Le rôle des contributions pour la taxe militaire est mis en recouvrement depuis le 1er juin.

WASQUEHAL

Résultat d'adjudication. — Lundi à 3 h. il a été procédé à la Mairie à l'adjudication des travaux de construction du groupe scolaire du Capreau.

Le bureau était composé de MM. Lejeune-Mulliez, maire, Picavet, adjoint, Huart, conseiller municipal, Maillard, architecte.

Premier lot : terrassements, maçonnerie, cimentage, carrelage, marbres et parquets ; prix du devis 41956 fr. 97 ; caution 1400 fr. — Adjudicataire, M. Emblans-Vermont, de Croix, avec un rabais de 15 o/o.

Deuxième lot : Plafonnage. Prix du devis, 3395 fr. 04 ; caution 115 fr. — M. Decock a été déclaré *adjudicataire avec un rabais de 25 o/o.*

Troisième lot : Charpente, menuiserie et quincaillerie. Devis 25.544 fr. 44; caution, 850 fr. Adjudicataire, M. Mangez, avec 10 o/o de rabais.

Quatrième lot : zinc, plomb, ferronnerie. Devis, 14.307 fr. 11; caution, 475 fr. M. Planquart-Courier, est adjudicataire avec un rabais de 24 o/o.

Cinquième lot. Peinture et vitrerie. Devis, 2 679 fr. 05; caution 90 fr. Adjudicataire, l'Association du travail, 23 o/o de rabais.

Une femme renversée par des cyclistes

Dimanche à midi, Mme Baelen, demeurant à Malo-les-Bains, se rendait rue de Tourcoing, à Wasquehal, lorsqu'en arrivant au coin de la rue du Riez, elle fut surprise par deux cyclistes qui, à une grande allure, tournèrent au coin de la rue, en rasant la bordure du trottoir.

La pauvre femme, déjà âgée, ne put se garer à temps, elle fut renversée et reçut de nombreuses contusions au bas-ventre.

Mme Baelden a été reconduite chez son fils par des témoins de l'accident.

TOURCOING

Un grave accident à la filature Duvillier Watine. — Hier vers 9 heures du matin, M. Louis Dujardin, 45 ans, homme de peine à la filature Duvillier-Watine, rue du Tilleul, a été victime d'un grave accident qui faillit avoir des conséquences tragiques. En manœuvrant des balles de coton, l'ouvrier fut renversé par l'une d'elles du poids de 220 kilos.

Un des camarades de Dujardin chercha aussitôt à le dégager en tirant la balle avec un crochet, il porta malheureusement un coup de cet instrument dans le jarret droit de Dujardin où il pénétra profondément.

Chose que nous ne nous expliquons pas, l'ouvrier blessé au lieu de recevoir dans l'établissement même les soins d'un médecin ou même d'un pharmacien, se rendit lui-même depuis la rue du Tilleul jusqu'à chez M. le docteur Dewyn rue de la Paix.

Tout le long de la route, qui est longue, le *malheureux blessé perdait du sang en abon*dance et l'on pouvait le suivre à la trace.

Lorsqu'il arriva chez le docteur, il était dans un état de faiblesse extrême et éprouva une *syncope prolongée au point que M. Dewyn crut* lui voir rendre l'âme.

Après un pansement M. Dujardin a été transporté d'urgence à l'Hôpital Civil. La guérison exigera un temps assez long.

Le blessé habite rue de la Croix-Blanche.

Un apprenti couvreur qui tombe d'un toit. — Un jeune apprenti couvreur, au service de M. Charles Parent, entrepreneur rue Saint-Jacques, a été victime hier vers 6 heures et demie du matin, d'un grave accident.

Le jeune manœuvre Albert Dhalluin, 15 ans, demeurant rue de la Prairie, était monté sur la toiture de la maison occupée par M. Sipre, rue du Chêne Houpline, et appartenant à M. Masure-Six, où il y avait lieu d'effectuer une *réparation.*

En plaçant une feuille de zinc, Dhalluin, perdit l'équilibre et tomba dans le vide d'une hauteur de 6 mètres.

Dans sa chute il s'est fracturé le poignet droit et fait des contusions à la face près de l'œil gauche.

Le blessé reçut les soins de M. le docteur Desfossez, après quoi il fut transporté à l'Hôpital Civil.

Accident de voiture. — Hier, vers 3 h. après-midi, M. Henri Delmotte, 48 ans, domestique au service de M. Vandecastel rue du Brun Pain, conduisait une voiture chargée de bois et attelée de deux chevaux, lorsqu'en entrant dans la cour de son patron, le conducteur eut le corps comprimé entre son véhicule et le mur. Il a reçu des contusions sérieuses qui entraîneront une incapacité de travail de 15 jours à 3 semaines.

FEUILLETON 85

CRIME DE PASSION

Par Jules MARY

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉVADÉ

— Je le connais !

Et devant la profonde émotion de ceux qui se trouvaient là, Savinien se hâta d'ajouter :

— Je connais le coupable et cependant je ne l'accuse pas... Si quelqu'un venait *me dire, si M. d'Aigurande me deman*dait, comme il en a le droit : « Prouvez, du moins, que cet homme a commis ces crimes ! » je ne le pourrais, car je n'ai *contre lui que des preuves morales.* Et parce que j'estime, et je le dis bien haut, que ce malheureux n'est pas responsable de ses actes et que ses actes sont ceux d'un fou !

Ils écoutaient l'aventurier avec une ardente curiosité, penchés vers lui et retenant leur souffle.

Malgré son apparente impassibilité, M. d'Aigurande était vivement intrigué, lui aussi.

Quant à Gordon, du fond des ténèbres où il se débattait depuis quelques minutes, une vague lueur commençait à poindre...

Certes, il ne comprenait pas encore !

Comment eût-il pu deviner l'infâme machination ourdie par l'aventurier ?

Mais ce mot de folie qu'il venait de prononcer lui avait rappelé le terrible accès de fureur jalouse et de colère aveugle pendant lequel autrefois, ne raisonnant plus, ne se possédant plus, véritablement fou, il avait tué Christiane.

Et cette clarté vague, indécise, dans le fond de son esprit, semblait montrer la pensée de Savinien dirigée contre ce fou *d'autrefois, qu'il allait accuser des meur*tres d'aujourd'hui.

Et Gordon en était si épouvanté, se sentait si enchaîné par le passé qu'il restait éperdu, sans plus un regard maintenant, les yeux baissés et sans un mouvement.

— C'est à vos souvenirs, maintenant, que je vais faire appel, monsieur d'Aigurande... Il y a vingt ans, vous avez dirigé une enquête contre un malheureux accusé d'avoir assassiné une jeune femme... Il n'est pas possible que vous ne vous rappeliez point cette dramatique affaire qui, en son temps, passionna toute la France.

— Précisez, monsieur, dit le magistrat froidement.

— Je veux parler de Jean Vandale.

Martial et Marguerite eurent un cri étouffé.

— *L'assassin de votre mère !*

— Oui, l'assassin de votre mère, de la pauvre Christiane. Si coupable, si misérable que fût cet homme, il était pourtant, jusqu'à un certain point, digne de pitié, puisque, au moment où il avait commis ce crime, il n'était pas complètement responsable de son action...

Martial s'élança vers Savinien.

— Arrêtez, monsieur. Je ne veux pas que, devant moi, vous défendiez cet homme... Je ne veux pas même qu'une seconde fois, devant ma sœur et devant moi, vous prononciez son nom exécré.... Nous avons été élevés, nous avons grandi avec l'horreur de ce nom... Nous n'avons jamais voulu savoir si la folie avait égaré sa main criminelle ou s'il avait tué de sang-froid. Peu nous importe ! Cet homme n'est-il pas pour nous un monstre, et toutes les fois que le hasard éveille le souvenir de son crime, est-ce que ce n'est pas pour évoquer, en même temps, du même coup, le spectacle odieux de cette maison maudite où le cadavre ensanglanté de notre mère fut retrouvé ?... Pour un pareil *forfait, monsieur, la pitié peut* trouver place dans le cœur des étrangers. Mais pour nous il s'agit de notre mère, de cette pauvre femme si pure, si belle, si innocente de toute mauvaise pensée ! Il s'agit de notre mère que ce misérable a failli déshonorer par son forfait ! Il s'agit de notre mère dont il nous a privés... qui sans lui, serait auprès de nous encore, entourée de notre amour, heureuse et respectée !... Il s'agit de notre mère que nous n'avons guère connue... car nous étions, ma sœur et moi, trop jeunes, hélas ! pour que les souvenirs en demeurassent précis... de telle sorte que nous n'avons même pas la consolation suprême de nous rappeler ses traits, le son de sa voix, la douceur de son sourire, la tendresse de son regard. Rien ! Rien !.... Que d'autres que nous aient donc compassion de ce misérable, monsieur d'Albaron, mais nous, jamais, jamais ! n'est ce pas, ma sœur ?

Margot tomba, avec des sanglots nerveux, dans les bras de son frère...

— Jamais ! Jamais !

— Je vous demande pardon, Martial, et à vous aussi, madame, d'avoir prononcé ce nom, mais je ne m'en repens pas... il était nécessaire de le prononcer, il était pour moi nécessaire de savoir si la catastrophe d'autrefois était toujours présente à votre esprit et si le temps n'en avait pas adouci l'horreur...

— Ah ! Dieu, fit Martial dans une exaltation extraordinaire, c'est un blasphème, monsieur, ce que vous dites là !...

— Encore pardon, Martial, dit Savinien avec une profonde émotion... mais veuillez me permettre de reprendre mon récit et vous comprendrez alors pourquoi j'ai dû faire ces tristes allusions.. L'homme qui jadis, par son crime, mit un deuil si cruel dans votre famille, se défendit lui-même en se déclarant irresponsable... M. *d'Aigurande pourrait vous donner là-des*sus plus de détails que je ne le ferais moi-même; les journaux de l'époque parlèrent, en effet, de l'étrange visite qu'il reçut certain soir, et des étranges paroles qu'il y entendit. M. d'Aigurande confia à la justice, ainsi que c'était son devoir, le mystère dont on lui avait fait la confidence. Tous les détails de cette visite, — et le visiteur n'était autre que le meurtrier, — ne furent point connus du public. Tout ce qu'on sut, ce fut que le meurtrier avait plaidé et démontré la folie de son acte... M. d'Aigurande ne peut avoir aujourd'hui aucune raison pour ne pas raconter cette scène aux enfants de Christiane Richardier.

— Aucune ! dit le magistrat... bien que je ne devine pas encore où nous conduisent vos allusions à ce triste passé... Jean Vandale me démontra qu'il avait été fou. Il aimait Mme Richardier d'une passion insensée, depuis sa jeunesse, depuis même son enfance... Elle avait eu la faiblesse, pour l'empêcher de recourir au suicide, d'accepter un rendez-vous... C'est en la voyant auprès de lui, c'est au moment où il vit, surtout qu'elle allait le quitter, pour retourner à l'amour de son mari, que son cerveau se détraqua, qu'il perdit toute notion du bien et du mal, et que le crime fut commis... Jean Vandale avait des fous parmi ses ancêtres immédiats... et lui-même, dans sa jeunesse, avait éprouvé de graves accidents qui avaient influé sur sa santé...

— Ainsi, monsieur, votre opinion ? insistait Savinien.

— Elle est connue, monsieur. Je ne l'ai pas cachée. Si je n'avais pas été obligé, par force et sous sa menace de suicide immédiat, de laisser s'enfuir cet homme, je l'eusse fait arrêter et conduire dans une maison de fous... En fuite, il fut considéré comme un criminel vulgaire et vous *savez quelle a été sa condamnation...*

Pour vous, monsieur, cet homme était fou...

— Il l'a été au moment de son crime...

— Et cependant vous l'auriez fait enfermer ?...

— Oui, dit le magistrat.

— Malgré que toute folie eût momentanément disparu ?

— Malgré cela.

— Voulez-vous, monsieur, me permettre de vous prier de nous expliquer cette apparente contradiction ?...

— Je vous l'expliquerai : cet homme avait tué, en un accès de folie... Rien au monde, aucune expérience et aucune observation médicale, ne pouvait me prouver qu'il ne recommencerait pas quelque jour... et qu'après des années de raison et de calme d'esprit, un nouvel accès ne le rendrait pas de nouveau assassin !

Savinien ne répliqua rien à ces paroles du magistrat. Il laissa, volontairement, ces paroles tomber dans un silence profond, religieux...

Martial et Marguerite, enlacés, Marguerite pleurant tout bas, contemplaient tour à tour M. d'Aigurande et Savinien d'Albaron.

Où Savinien voulait-il en venir ?

Quant au docteur Gordon, il était abîmé dans un fauteuil, bras ballants, la tête sur la poitrine, les yeux clos, si pâle qu'on eût dit qu'il était mort !

Lorsque l'effet des paroles de M. d'Aigurande eut été produit, Savinien reprit :

(*A suivre.*)